

SERVICE DE GARDE

MODIFICATIONS POUR 2019-2020

Les principaux changements :

- Le salaire des techniciennes en service de garde est payé centralement
 - 090-1-36000-16*
- Les frais de déplacement sont payés centralement
 - 090-1-36000-399
- L'allocation pour la clientèle régulière a été modulée afin de tenir compte de :
 - Du salaire de la technicienne en service de garde
 - Des frais de déplacement
 - De la contribution au fond de suppléance
 - De la contribution pour les frais administratifs
 - De la contribution pour les élèves H
- Le salaire des éducatrices et des TES doit maintenant être divisé entre :
 - ***-1-36000-161 régulier
 - ***-1-36101-161 EHDAA
 - ***-1-36000-165 régulier
 - ***-1-36101-165 EHDAA
 - ***-1-36205-165 activités
 - ***-1-36215-165 pédagogique – pas EHDAA
 - ***-1-36225-165 pédagogique – EHDAA
- Motifs de paiement dans la PAIE

Veillez prendre note que le budget et les suivis budgétaires des services de garde devront être effectués par bâtisse pour 2019-2020. Cette modification de procédure va nous être utile pour évaluer les résultats des différents services de garde et ainsi nous permettre d'effectuer une répartition la plus équitable possible des allocations du Ministère

Unité administrative des services de garde :

- 030 : Lièvre sud
- 032 : Lac des Iles
- 034 : Nomingue
- 040 : Ste-Véronique
- 043 : Val-Barrette
- 046 : Lac des Écorces
- 048 : Val des lacs (St-Jean)
- 049 : Jean XXIII
- 050 : Carrière
- 052 : Saint-Eugène
- 054 : Pavillon Sacré-Cœur
- 055 : Madone

- 056 : Chute St-Philippe
- 057 : Ferme-Neuve
- 059 : Mont St-Michel
- 069 : Méandre
- 090 : centralisé (pour payer les techniciennes)

Guide des codes budgétaires :

Les modifications sont inscrites en **jaune** dans le guide des codes budgétaires – 6 août 2019

Suppression des structures :

- 36102 : EHDAА régulier 33 et 34 (regroupé avec 36101)
- 36105 : Journées pédagogiques (remplacé par 36215 et 36225)

Modification de structures :

- 36200 : fréquentation sporadique – autre que EHDAА

Ajout des structures

- 36215 : journées pédagogiques – autre que EHDAА
- 36225 : journées pédagogiques – EHDAА

Ajout de codes budgétaires pour les natures de dépense :

- 36036
- 36101
- 36104
- 36201
- 36205
- 77101
- 89036

Suppression de natures de dépense :

- 168 suppléance libération autre travail
- 825 : service administratif commission
- 898 : fonds de suppléance service de garde

Ajout d'exemples pour la catégorie de revenu 981